



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 28/06/2003 portant création de la spécialité Activités équestres du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21/03/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités équestres Tourisme équestre est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140044	Madame ARBELETCHÉ Amaia 11/02/1992 SAINT PALAIS (64)
BP033140045	Madame AUTEFORT Barbara 20/05/1993 PERIGUEUX (24)
BP033140046	Madame AUTEXIER Anne-Sophie 15/12/1992 PERIGUEUX (24)
BP033140047	Madame CHEYPE Amandine 23/07/1985 BORDEAUX (33)
BP033140048	Madame CLARY Cassandra 09/02/1994 PERIGUEUX (24)
BP033140049	Madame DENEKENS Stéphanie 12/04/1977 TOURS (37)
BP033140050	Madame PAYEN Morgane Laurence 27/05/1988 LYON (69)
BP033140051	Madame PILARSKI Elisa 07/09/1990 PAU (64)

BP Activités Équestres TE

BP033140052 Madame RECOUSSINE Sylvie
10/05/1968 AGEN (47)

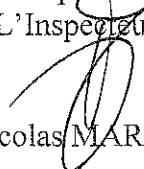
BP033140053 Madame VIDAL Catherine
14/05/1956 PARIS (75)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES
Le 21/03/2014



Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
d'Aquitaine
L'Inspecteur


Nicolas MARTY



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 28/06/2003 portant création de la spécialité Activités équestres du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21/03/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités équestres Tourisme équestre est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033140054	Madame GELOT Marion 19/05/1990 BORDEAUX (33)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 21/03/2014

Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
d'Aquitaine
L'Inspecteur

Nicolas MARTY

TE
BP Activités Équestres